

SASU 2NYM NETTOYAGE

Société par actions simplifiée Unipersonnelle
au capital de 15.000 €

Siège social : 43 rue de Picardie – 31100 TOULOUSE
RCS Toulouse : 829 669 910

La Société

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 05 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le cinq décembre,
A neuf heures,

La soussignée Noura LIMAM, associée unique de la société 2NYM NETTOYAGE, société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 15.000 €, divisé en 1.000 actions de 15 € chacune, l'**Associée Unique**.

1) Déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 30.06.25 ;
2. Affectation du résultat de l'exercice ;
3. Approbation de la rémunération du président ;
4. Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ; et
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2) Dépose sur le bureau les documents suivants :

- les comptes annuels arrêtés au 30.06.25,
- le rapport de gestion établi par la présidence,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

3) Adopte les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30.06.25

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion,

approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat, arrêtés le 30.06.25, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30.06.25.

Cette résolution est adoptée par l'Associée Unique.

LN

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat de l'exercice

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et avoir constatée que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice net de 157.105 €,

décide de l'affecter de la manière suivante :

Origines du résultat à affecter :

1) Report à nouveau antérieur	/
2) Résultat de l'exercice	157.105 €
3) Prélèvement sur les réserves	/
Total	157.105 €

Affectation proposée :

4) Affectation aux réserves	/
* réserve légale	/
* réserve spéciale des plus-values à long terme	42.819 €
* autres réserves	
5) Dividendes	114.286 €
Solde	0

La mise en paiement desdits dividendes distribués sera prévue au 31.03.2026.

La Présidente actionnaire unique prend acte des distributions de dividendes intervenues au cours des trois années précédentes :

Années	Distribution globale	Abattement 40 %	Sans abattement
2022	/	/	-
2023	/	/	-
2024	57.142	22.857	-

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 603.825 €.

TROISIEME RESOLUTION
Approbation de la rémunération du président

L'Associé Unique, connaissance prise des comptes clos au 30.06.25,

approuve la rémunération brute de 43.619,86 € versée à la Présidente au cours de l'exercice ainsi que les cotisations sociales de 20.450,82 € prises en charge par la Société.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIEME RESOLUTION
Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport spécial,

approuve en application de l'article L.227-10 du Code de Commerce, les conventions conclues ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé dans les termes dudit rapport.

LN

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

CINQUIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

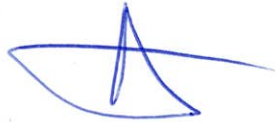
L'Associé Unique **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres formalités légales prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La Présidente
Madame Noura LIMAM



1^{er} copie conforme à l'original

[Signature]

FG EXPERTISE	SAS 2NYM NETTOYAGE	Page : 25
--------------	--------------------	-----------

Bilan Actif

		30/06/2025			30/06/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires		1	(1)	166
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	82 570	52 943	29 627	28 463
	Autres immobilisations corporelles	173 535	77 529	96 006	61 904
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	50		50	50
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	7 500		7 500	7 500
TOTAL (II)		263 655	130 473	133 183	98 082
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	21 081		21 081	20 693
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	360 094	30 604	329 490	307 116
	Autres créances	613 886		613 886	605 608
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	132 720		132 720	115 496
	Charges constatées d'avance	1 163		1 163	9 801
	TOTAL (III)	1 128 944	30 604	1 098 340	1 058 715
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 392 599	161 077	1 231 522	1 156 797
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					7 500
(3) dont créances à plus d'un an					



FG EXPERTISE	SAS 2NYMNETTOYAGE	Page : 28
--------------	-------------------	-----------

Bilan Passif

		30/06/2025	30/06/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	15 000	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 500	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	536 758	450 986
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	157 105	142 914
	Subventions d'investissement	7 748	2 431
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	718 111	612 831
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	110 511	123 374
	Emprunts et dettes financières divers (3)	165	1 633
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 297	44 834
	Dettes fiscales et sociales	327 083	371 097
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	7 356	3 028
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	513 411	543 966
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 231 522	1 156 797
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		157 104,79	142 914,32
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		462 028	543 966
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			